

Paris, le 22 décembre 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fiscalité verte : le bon sens l'emporte

Les députés et les sénateurs ont décidé que les biocarburants seraient exonérés de taxe carbone. C'est une bonne initiative. En effet au regard de leur contribution positive sur l'environnement, une taxation verte serait inefficace et incohérente.

La FNSEA salue cette décision qui montre à tous que les carburants verts sont une bonne chose pour le pays et pour répondre aux enjeux du développement durable.

Produire moins de CO2 et ainsi lutter contre le réchauffement climatique est une mission que les agriculteurs français ont décidé de relever. Les parlementaires l'ont compris. Pour faire face aux défis climatiques, il faut engager un bouquet environnemental qui permettra une action efficace. A l'heure où l'on parle de « biens publics », les biocarburants, le photovoltaïque, le biogaz, la biomasse présentent une réelle opportunité.

L'agriculture doit prendre toute sa part dans ce défi, mais pour ce faire, elle doit être libérée fiscalement pour être dynamique économiquement et gagnante environnementalement.

Contact : Arnaud LEMOINE

Tél : 01.53.83.48.83

Portable : 06.13.24.19.19

e-mail: arnaud.lemoine@fnsea.fr

Web: www.fnsea.fr